

**Le Conseil supérieur de l'éducation lance l'avis intitulé
*Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec***

Québec, le 6 décembre 2019. — C'est en présence d'une centaine d'invités que le Conseil supérieur de l'éducation a procédé hier soir au lancement de l'avis intitulé [*Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec*](#), fruit du travail de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires (CERU). Cet avis trace un portrait actuel de la formation universitaire pour mettre en lumière les enjeux et les défis qui se posent pour l'ensemble du système universitaire québécois, par-delà les réalités propres à chacun des établissements et à chacune des disciplines.

M^{me} Maryse Lassonde, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, a d'emblée déclaré : « Je tiens à remercier, au nom du Conseil, l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de cet avis attendu, soit tous les experts et expertes, les organisations ainsi que les acteurs du milieu universitaire qui ont été consultés, les membres de la table du Conseil et les membres de la CERU. »

Par la publication de cet avis, le Conseil réaffirme l'importance de la formation universitaire dans la société québécoise, laquelle est de plus en plus confrontée à de nombreux défis. Cet avis porte un regard non seulement sur les multiples finalités de la formation universitaire, mais aussi sur les difficultés qui peuvent en entraver l'atteinte.

« Le Conseil constate que la démocratisation de la formation universitaire demeure un projet inachevé. Plusieurs groupes étudiants font face à des disparités d'accès. Il importe que tous aient la possibilité de réaliser leurs aspirations, et ce, dans les disciplines de leur choix. Pour le Conseil, l'ensemble des programmes de formation universitaire contribuent à l'avancement de la société québécoise », a mentionné M^{me} Lassonde.

La formation : volet essentiel de la mission des universités

La nature des finalités de la formation universitaire suscite depuis longtemps des réflexions au sein de la société québécoise. Certains acteurs évoluant de près ou de loin dans le milieu universitaire invoquent une adéquation nécessaire entre la formation universitaire et les besoins de la société, notamment en matière d'emploi, alors que d'autres soulèvent plutôt le rôle essentiel qu'elle joue dans le développement d'une société démocratique éclairée. Quoi qu'il en soit, tous s'entendent sur son importance.

Des réussites, des enjeux et des défis

Dans cet avis, le Conseil trace un portrait de la scolarisation universitaire au Québec et s'intéresse à la question de son accessibilité en se penchant sur différentes populations étudiantes. Il porte aussi son attention aux modalités qui facilitent le passage et le cheminement aux études

universitaires, et indique les obstacles qui peuvent se dresser dans le parcours des étudiantes et des étudiants au sein du système scolaire québécois.

L'importance de l'encadrement et de l'évaluation des programmes de formation universitaire est également réaffirmée par le Conseil puisque c'est par ces mécanismes que les universités assurent la pertinence et la qualité des programmes qu'elles offrent. Enfin, les liens entre la formation et l'emploi tout comme les liens avec le développement des savoirs et l'épanouissement des personnes mettent en relief les nombreux champs d'intervention de la formation universitaire, qui dépasse les particularités propres à chaque discipline.

« L'université a une mission qui va au-delà de la seule insertion professionnelle : elle doit former une relève dans la plus grande variété de champs d'études et ainsi permettre à la société non seulement de bénéficier d'une large gamme de personnes spécialisées dans plusieurs domaines, mais aussi de demeurer informée de l'évolution des savoirs et de se les approprier pour son propre développement », conclut M. Claude Corbo, président de la CERU.

Le Conseil supérieur de l'éducation :

- A été institué en 1964 en tant qu'organisme indépendant de consultation et de réflexion en vue du développement d'une vision globale et prospective de l'éducation;
- Conseille le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et lui fait des recommandations sur toute question relative à l'éducation;
- Est constitué de 22 membres nommés par le gouvernement et issus du monde de l'éducation et d'autres secteurs d'activité de la société québécoise ainsi que d'une centaine de membres bénévoles siégeant à l'une de ses 5 commissions ou au Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation;
- Accomplit sa mission par l'exercice de trois actions : la recherche, les consultations et les délibérations.

Source :

Michel Pelletier
Conseiller aux communications
418 643-8072
michel.pelletier@cse.gouv.qc.ca

Lien connexe :

Vous pouvez consulter cet avis de même que sa version abrégée sur le site Web du Conseil supérieur de l'éducation, à l'adresse suivante :

https://www.cse.gouv.qc.ca/type_de_publication/reussites-enjeux-defis-formation-universitaire-50-0521/.